UIMM
PÔLE FORMATION
Bretagne
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

TECHNIQUES INDUSTRIELLES - MAINTENANCE

Initiation Habilitation Electrique - Basse Tension - pour Electricien (suivant NFC 18-510)



Durée et organisation

Formation initiale - 3 jours / 21 heures

Cette formation est proposée en **entrée/sortie permanente sur nos sites de** : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc et Quimper.

Nous vous invitons à nous contacter afin de définir, en fonction de vos besoins et des places disponibles, le calendrier le plus adapté à vos contraintes.

Possibilité de réalisation dans vos locaux (calendrier à définir) - Nous consulter

Prochaines sessions programmées

Lieu | Date

H0V - B2V - BR - BC

Du 7 au 9 octobre 2026

CIOLTAN GEORGE ALEXANDRU

GROUPE LIP / EVANEO - Dossier 2287

Lieu : Pôle Formation UIMM - Lorient

Durée : 21 heures

Admission

Public

- Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

- Connaissances en électricité

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédent le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

VOIR DEVIS

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510
- Mettre à jour ses connaissances
- Analyser ses pratiques professionnelles

Programme

Généralités

- Dangers spécifiques à la Basse Tension
- Exemples d'accident (contact direct, indirect, court-circuit)
- Mesures de protection, règles de sécurité
- Classement de l'installation
- Les personnes intervenantes
- Les opérations, les zones d'environnement

Comment travailler en sécurité

- Mission du chargé de consignation, du chargé de chantier, du chargé de travaux, de l'exécutant
- Travaux au voisinage de pièces nues sous haute tension
- Procédures à mettre en œuvre
- Conduites à tenir en cas d'accident

Travaux hors tension en BT

- La consignation et la déconsignation
- Mission du chargé de travaux, de l'exécutant, du chargé d'essai
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension
 - Evaluation des risques
 - Procédure à mettre en œuvre, surveillance de sécurité
- Interventions en BT
 - Interventions de dépannage et de connexion
 - Remplacement de fusibles, lampes
- Sécurité lors des mesurages

Indicateurs de performance

AFPI Bretagne

- **Réussite à l'examen :**

- **Satisfaction stagiaire :**

100 %

- Nombre d'apprenants formés : 292 stagiaires formés en 2025

1487 stagiaires formés en 2025 aux Habilitations Electriques (initiale ou recyclage)

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre serviceQualité.

Indicateurs mis à jour le 31/08/2026

Date de dernière mise à jour 09 juillet 2026

Modalités d'évaluation et d'examen

Contrôles des acquis, questionnaires théoriques et pratiques

Validation

Remise d'un avis permettant à l'employeur d'habiliter son personnel

Contacts

Contactez votre conseiller▪ère inter :

- DPT 22-29 | Nadia LE CHANU | 02 96 58 69 86
- DPT 35-56 | Anthony BRANDEBOURG | 02 96 58 07 27
- Vitré | Katia CANTIN | 02 99 74 11 89